

Tout savoir sur l'entrée en vigueur des surtaxes américaines

Depuis ce matin à 6 h 01, les nouveaux tarifs douaniers de 39% frappent la Suisse. Une course contre la montre s'engage et des dizaines de milliers d'emplois sont menacés.

En bref:

- Les exportations suisses vers les États-Unis subissent des droits de douane de 39% depuis ce matin.
- L'industrie horlogère a expédié massivement ses produits avant l'entrée en vigueur des taxes.
- La big pharma helvétique bénéficie d'un délai jusqu'à fin septembre.
- Les associations économiques demandent une prolongation des indemnités de chômage partiel.

Le «marteau des douanes» dégainé par Trump frappe la Suisse de plein fouet. Ce matin à 6 h 01 précises, heure suisse, les nouveaux droits de douane américains à l'importation sont entrés en vigueur. Pour de nombreux exportateurs, cela représente un handicap concurrentiel notable, notamment face à leurs rivaux européens et japonais.

Tandis que les horlogers et les constructeurs de machines s'inquiètent pour leurs parts de marché, le monde entrepreneurial compte sur les dernières tentatives diplomatiques et réclame des mesures de politique intérieure, du chômage partiel prolongé à de nouveaux accords de libre-échange.

La date limite de 6 h est-elle valable pour tous ou y a-t-il des exceptions?

Une exception demeure toutefois. Les marchandises déjà chargées sur un navire avant 6 h jeudi matin et en route vers les États-Unis pourront encore être importées aux conditions douanières ac-

tuelles jusqu'au 5 octobre 2025. Les droits de douane majorés ne s'appliqueront à ces livraisons qu'à partir de cette date. Les secteurs de la chimie et de la pharmacie font également exception. Ils ont jusqu'à fin septembre pour se conformer.

Quels sont les secteurs les plus touchés?

L'industrie horlogère et la tech. Les États-Unis constituent depuis des années le plus grand marché pour les montres suisses. En 2024, la branche a exporté pour une valeur d'environ 7,6 milliards de dollars vers les États-Unis, soit un cinquième des exportations. Elle table sur le fait que les clients américains continueront à faire confiance au label Swiss made, explique la Fédération de l'industrie horlogère suisse ⁷. Des coûts supplémentaires liés aux droits de douane restent néanmoins problématiques, d'autant que la vigueur du franc vient encore alourdir la facture.

Les droits de douane représentent également un défi majeur pour le secteur industrie et technologies, selon Jean-Philippe Kohl, vice-directeur et chef de la division Politique économique de Swissmem. Des droits de douane à 39% absorbent toute la marge bénéficiaire. Le marché devient alors simplement non rentable. Pour de nombreuses entreprises, les nouveaux droits de douane rendraient leurs produits tout simplement trop chers face à la concurrence internationale de l'UE ou du Japon, soit une hausse moyenne de plus de 20%. Personne ne souhaite supporter un tel surcoût à long terme. «Cela entraîne une perte de volumes de commandes», explique l'expert. L'association économique faîtière EconomieSuisse évoque une «charge très lourde pour les entreprises exportatrices suisses». Plusieurs dizaines de milliers d'emplois seraient menacés par ces mesures douanières.

Une vague d'exportations a-t-elle eu lieu ces derniers jours?

De nombreuses entreprises horlogères et joaillières ont expédié un maximum de marchandises ces derniers jours. L'industrie de la tech n'a pu le faire «que de manière très limitée», selon Swissmem. La plupart des produits du secteur sont hautement spécialisés et ne sont fabriqués que sur commande. «On ne peut pas expédier des stocks en l'état», ajoute Jean-Philippe Kohl. Des exceptions existent pour les pièces standardisées, comme les stylos. Certaines entreprises en ont profité pour remplir leurs stocks.

Comment les entreprises réagissent-elles?

Pour la plupart des entreprises, implanter un site de production aux États-Unis uniquement pour le marché américain ne vaut pas la peine. L'opération serait trop coûteuse. En effet, la majorité des sociétés concernées sont des PME. Leurs activités aux États-Unis représentent 10 à 25% de leur chiffre d'affaires. De multiples grands groupes possèdent déjà des usines aux États-Unis, les- quelles délocalisent désormais certaines étapes de production vers l'UE pour exporter ensuite vers les États-Unis. Certes, ce modèle réduit les problèmes liés aux droits de douane, mais la valeur ajoutée s'envole vers l'étranger. Pour les petites et moyennes entreprises, cette option n'est pas réaliste, explique-t-on chez Swissmem. Elles risquent d'être contraintes de s'éloigner du marché américain.

Dans quelle mesure les droits de douane affectent-ils l'agriculture et l'agroalimentaire?

Après l'Allemagne, les États-Unis constituent le deuxième marché le plus important pour le fromage suisse, avec le gruyère en tête des ventes. Emmi a déjà dû augmenter les prix des fromages

suisses aux États-Unis en avril. Le fabricant a annoncé que «les nouvelles conditions-cadres exigent désormais une nouvelle adaptation». Il est encore impossible d'évaluer la réaction des consommateurs américains et l'ampleur des répercussions, précise l'Union suisse des paysans. Au-delà du fromage, d'autres produits transformés à base d'ingrédients suisses sont touchés: chocolat au lait, biscuits et confiseries.

Qu'en est-il des industries chimique et pharmaceutique?

Les deux secteurs sont épargnés jusqu'à fin septembre. En attendant, Donald Trump leur demande de proposer des mesures pour faire baisser le prix de leurs produits aux États-Unis. Il souhaite d'abord imposer un droit de douane modéré, puis l'augmenter graduellement. Récemment, le président américain a évoqué l'instauration d'un droit de douane de 250% sur les produits pharmaceutiques. L'objectif serait d'inciter les fabricants à délocaliser leur production vers les États-Unis. Cette mesure fait suite à une enquête du Département du commerce qui conclut que les importations de médicaments menacent la sécurité nationale des États-Unis.

Pour l'industrie pharmaceutique, les droits de douane auraient de graves conséquences. Elle met en garde contre une hausse des coûts, une réduction des investissements, des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement et des risques pour la prise en charge des patients. Pour l'économie suisse, les droits de douane constituent un véritable coup dur. Les produits chimiques et pharmaceutiques représentent plus de la moitié des exportations suisses vers les États-Unis, pour une valeur totale dépassant 64 milliards de francs.

Quelles mesures les associations économiques réclament-elles désormais?

Elles estiment que des mesures de représailles, communément appelées «contre-tarifs», adoptés par d'autres pays, comme le Canada, ne sont pas la solution. Selon Swissmem, le marché suisse est trop restreint pour exercer une véritable pression sur les États-Unis en ripostant de cette manière. Il faut plutôt prendre des mesures pour alléger les charges des entreprises. Les associations économiques réclament une prolongation de la durée maximale d'indemnisation du chômage partiel, qui passerait à vingt-quatre mois. Selon EconomieSuisse, il est capital d'entretenir des relations fiables avec l'UE, notre principal partenaire commercial. Swissmem demande par ailleurs à la Suisse de signer de nouveaux accords de libre-échange, notamment avec l'Amérique du Sud, et d'assouplir sa politique climatique. La Confédération devrait ainsi renoncer à un système de compensation des émissions de CO₂ aux frontières, à l'image de celui de l'UE. Ce système rendrait en effet les exportations suisses vers les pays tiers beaucoup plus chères, déplore Swissmem.